


STAPS : Signature d'une convention avec la Ville de Nîmes

Du 10 juillet 2018 au 10 juillet 2018



Emmanuel Roux, président de l'université de Nîmes, et Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes , ont signé mardi 10 juillet une convention de mise à disposition d'équipements sportifs par la ville pour la première rentrée STAPS à UNÎMES.

A la rentrée 2018, l'université de Nîmes ouvre une formation en [Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives \(STAPS\)](#). Dans l'attente de la livraison d'un pôle sportif sur le site Vauban pour la rentrée 2020 et pour assurer le bon déroulement des cours, la Ville met à disposition gratuitement jusqu'au 31 août 2019 des créneaux sur les installations sportives municipales suivantes :

- * la piste Alain Mimoun du centre sportif Marcel Rouvière
- * des salles omnisports du centre Pablo Neruda.

Cette signature illustre la collaboration fructueuse entre l'université et la collectivité autour de la création de cette nouvelle filière STAPS qui accueillera 100 étudiants en 2018.